



Résultats semestriels 2014

Fady Khallouf

le 26 août 2014

L'énergie au service de l'environnement

Sommaire

- Revue stratégique
- Résultats semestriels 2014
- Conclusions et perspectives



Une solution à l'échéance de remboursement anticipé de la dette OCEANE (1^{er} janvier 2015)

- Signature d'un accord avec notre principal obligataire sur un plan de restructuration des OCEANES
- Projet de réalisation d'une augmentation de capital de 60 m€ par émission d'ABSA ⁽¹⁾ avec maintien du DPS ⁽²⁾, garantie à 100 % par cet obligataire et par le Concert pour sa quote-part
- Modification des termes des OCEANES permettant de redonner de la flexibilité à THEOLIA pour les 5 prochaines années

**126 m€
à rembourser
(15,29 € par OCEANE)
le 1^{er} janvier 2015**

**Augmentation de capital de 60 m€
permettant une réduction du nominal de
7,27 € par OCEANE**

**Termes des OCEANES modifiés
(coupon, prix de conversion et
profil d'amortissement)**



Un projet de restructuration des OCEANES ayant reçu le soutien du principal obligataire et du Concert

- Engagement du Concert à voter en faveur de la restructuration lors de l'AGE des actionnaires et à participer à l'émission d'ABSA à hauteur de leur quote-part représentant un investissement total de 10 m€
- Engagement de Boussard & Gavaudan, représentant 33,35 % des OCEANES en circulation, de voter favorablement les modifications des termes proposées
- THEOLIA entend recueillir le soutien d'autres obligataires sur le projet de restructuration d'ici à la tenue de l'assemblée des obligataires



Présentation de la restructuration envisagée

À l'issue de l'assemblée générale des obligataires, de l'assemblée générale des actionnaires et de la réalisation de l'augmentation de capital, THEOLIA remboursera une partie des OCEANES 2007 par une réduction de nominal et les termes du Contrat d'émission seront modifiés pour tenir compte, entre autres, de la nouvelle parité, du nouveau coupon et du nouveau profil d'amortissement

Instrument	OCEANE 2007	OCEANE 2007 modifiée	+	Remboursement du nominal à hauteur de 59,8 m€
Valeur par obligation (€)	19,03 €	11,76 €	+	7,266 € + intérêts courus
Profil du Put Investisseur	126 m€, soit 15,29 € par obligation au 1 ^{er} janvier 2015	66 m€, soit 8,023 € par obligation par tranches entre le 1 ^{er} janvier 2017 et le 1 ^{er} janvier 2019 et put au 1 ^{er} janvier 2020	+	n.p.



Termes clefs

Augmentation de capital

- Montant : 60 m€
- Action à Bon de Souscription d'Action (ABSA) : 1 bon attaché à chaque action émise
- Prix d'émission : décote de 30 % sous TERP, avec un prix minimum à 0,50 € (quel que soit le cours de référence et donc le TERP)
- Nombre maximum de titres émis (sur la base du prix minimum) : 119,5 millions

Termes modifiés des OCEANES

- Nombre d'OCEANES : 8 225 770 (inchangé)
- Evolution du profil de l'OCEANE

Date	Nominal (€)	Parité de conversion	Coupon	
Jusqu'au 31/12/2016	11,764	9,222	3,922 %	Amortissement de 1,702 € au 01/01/2017
Du 01/01/2017 au 31/12/2017	10,062	7,266	3,613 %	Amortissement de 2,431 € au 01/01/2018
Du 01/01/2018 au 31/12/2018	7,630	4,472	2,932 %	Amortissement de 1,945 € au 01/01/2019
Du 01/01/2019 au 31/12/2019	5,685	2,236	1,967 %	Put investisseur à 1,945 € le 01/01/2020
À partir du 01/01/2020	5,685		0,100 %	

- Interdiction de payer des dividendes durant les 3 premières années, au-delà dans la limite d'un *payout* inférieur à 50 %

Termes des BSA

- Parité d'exercice : 3 BSA pour 1 action
- Prix d'exercice pour une action : 120 % du prix d'émission de l'ABSA
- Maturité : 18 mois
- Les BSA seront détachables des ABSA et négociables immédiatement après l'émission



Calendrier indicatif

26 août 2014	Annnonce de la signature d'un plan de restructuration avec certains porteurs d'OCEANES 2007
Mi-septembre	<ul style="list-style-type: none">■ Convocation de l'AG des porteurs d'OCEANES■ Convocation de l'AGE des actionnaires
Début octobre	AG des porteurs d'OCEANES 2007
Début novembre	AGE des actionnaires
Mi-novembre	Période de souscription à l'augmentation de capital
Fin novembre	Remboursement du nominal et modification effective des termes des OCEANES 2007



Une stratégie pertinente, basée sur 3 axes, à poursuivre sur le long terme

1

SOLIDITÉ : Activité Vente d'électricité pour compte propre



1

La Vente d'électricité pour compte propre

- Technologie éolienne terrestre performante, mature et fiable
- Tendence baissière des coûts [**≠ tendance haussière pour les autres énergies**]
- Contrats de rachat de l'électricité produite sur 15 à 20 ans [**prévention contre la volatilité des marchés – réduction du risque**]
- Tarifs garantis
- Rentabilité importante sur le long terme [**modèle comparable aux infrastructures**]
- Cash flows réguliers [**récurrence - activité sans fluctuations majeures**]
- Dette projet sans risque [**remboursements garantis par les cash-flows des parcs**]

Activité sécurisée et rentable

= 93 % du chiffre d'affaires consolidé au S1 2014



Une stratégie pertinente, basée sur 3 axes, à poursuivre sur le long terme

1

SOLIDITÉ : Activité Vente d'électricité pour compte propre

2

FLEXIBILITÉ : co-investissement



2

Le co-investissement pour rendre le modèle d'activité flexible

- Création d'un véhicule d'investissement en 2011 avec deux acteurs de l'énergie en Europe
- Déjà 2 parcs en exploitation (33,4 MW)
- 1 parc en construction (21 MW - mise en service 2015)
- Réduction des fonds propres immobilisés dans les projets
- Poursuite du développement [réallocation des marges aux investissements]
- Prestations additionnelles [chiffre d'affaires et marges additionnels]

**Co-investissement et cessions opportunes sur le marché
afin de stabiliser la trésorerie**



Une stratégie pertinente, basée sur 3 axes, à poursuivre sur le long terme

1

SOLIDITÉ : Activité Vente d'électricité pour compte propre

2

FLEXIBILITÉ : co-investissement

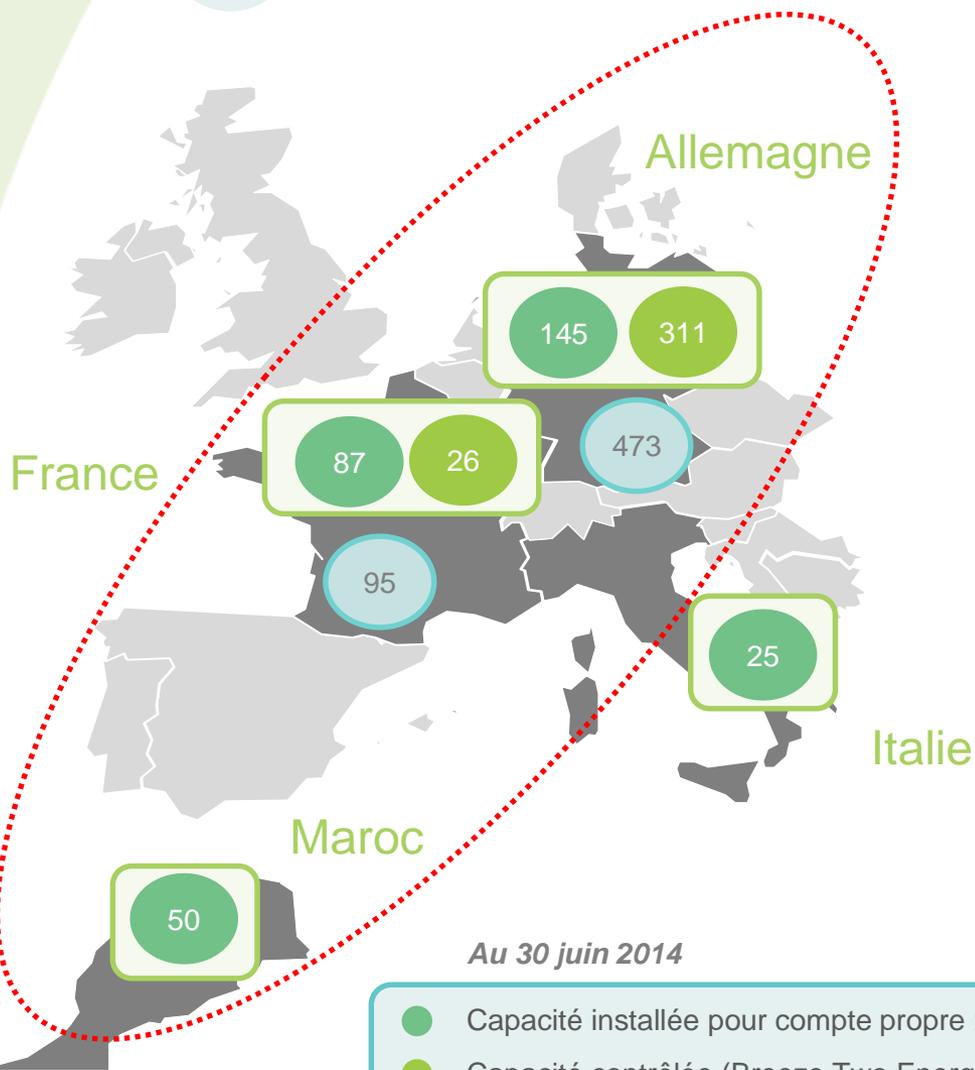
3

DÉVELOPPEMENT



3

Une solide base d'actifs



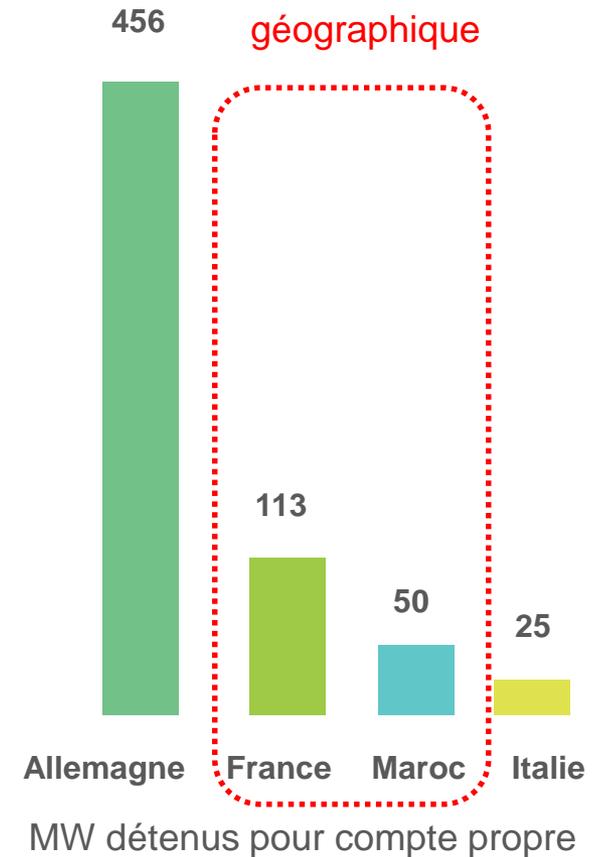
Au 30 juin 2014

- Capacité installée pour compte propre : 307 MW
- Capacité contrôlée (Breeze Two Energy) : 337 MW
- Capacité installée pour compte de tiers : 568 MW

644 MW

Principale zone de développement futur

Diversification géographique





3

Un portefeuille de projets significatif

<i>Au 31 juillet 2014</i>	Développement	Permis déposés	Permis obtenus	En construction
France	110	66	64	21
Italie	-	-	38	-
Allemagne	-	-	4	-
Maroc	200	-	100	-
Total projets	310	66	206	21

227 MW ayant obtenu toutes les autorisations



Une stratégie pertinente, basée sur 3 axes, à poursuivre sur le long terme

Groupe industriel intégré

1

SOLIDITÉ : Activité Vente d'électricité pour compte propre

2

FLEXIBILITÉ : co-investissement

3

DÉVELOPPEMENT



Une plate-forme industrielle performante

- Ancien holding financier transformé en plate-forme industrielle
- Expertise sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien
- Organisation transversale et mutualisation des compétences [groupe intégré]
- Synergies industrielles entre nos pays d'implantation [politiques et équipes communes]
- Capacité structurelle à réduire les coûts [amélioration de la rentabilité]

Une organisation structurée pour soutenir le développement futur



Conclusion

Dans un contexte financier difficile, le Groupe a réussi, en 4 années, à :

- Conserver le maximum d'actifs [plate-forme multi-pays]
- Se développer [croissance organique – croissance externe]
- Préparer les bases de son développement futur [portefeuille de projets France – Maroc]
- Définir une stratégie adaptée à un acteur indépendant [de la promotion de projets à la production d'énergie propre]
- Mettre en œuvre un modèle d'activité flexible et équilibré
- Atteindre une rentabilité opérationnelle solide
- Rationaliser son organisation

La Société a su se transformer. Une solution à l'échéance des OCEANES permettra de poursuivre l'amélioration



➤ Résultats semestriels 2014



Préambule

À compter du 1^{er} janvier 2014, en application des nouvelles normes IFRS 10 et 11 :

- Les parcs détenus par THEOLIA Utilities Investment Company sont consolidés en intégration globale
- THEOLIA Utilities Investment Company est mise en équivalence
- Aerochetto (porteuse du parc Giunchetto) est mise en équivalence

Les données comparatives 2013 ont été retraitées en conséquence. Lorsque nécessaire, les données 2012, 2011 et 2010 ont également été retraitées.

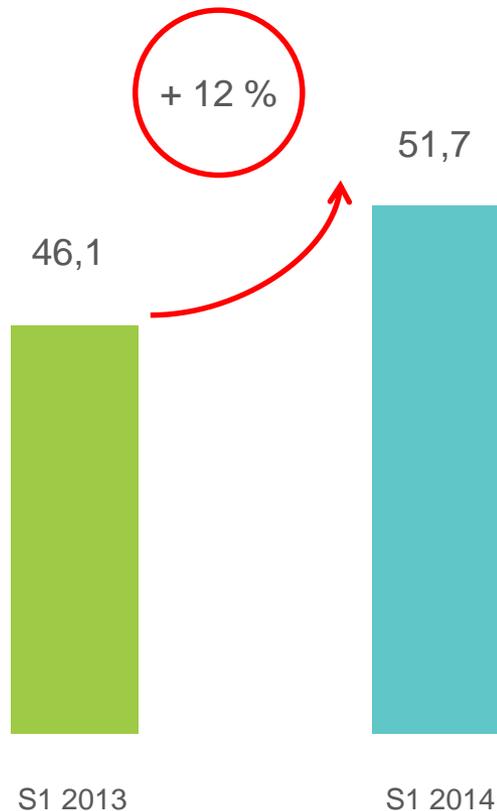


Événements du semestre

- Avancement du projet de la Haute Borne (21 MW en France)
 - T1 2014 : démarrage des travaux
 - Avril 2014 : signature du financement bancaire
 - T2 2014 : premier tirage sur le financement
 - Juin 2014 : vente à THEOLIA Utilities Investment Company
 - Mise en service prévue au S2 2015
- Levée du séquestre de Giunchetto
- Deux cessions liées aux activités non-éoliennes
 - Seres Environnement (IFRS 5)
 - Parc solaire (« Activité non-éolienne »)



Chiffre d'affaires consolidé



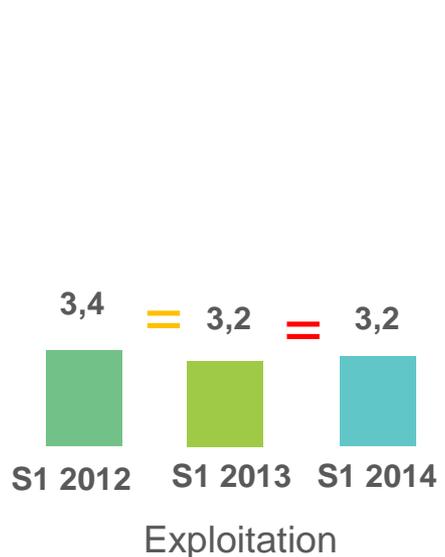
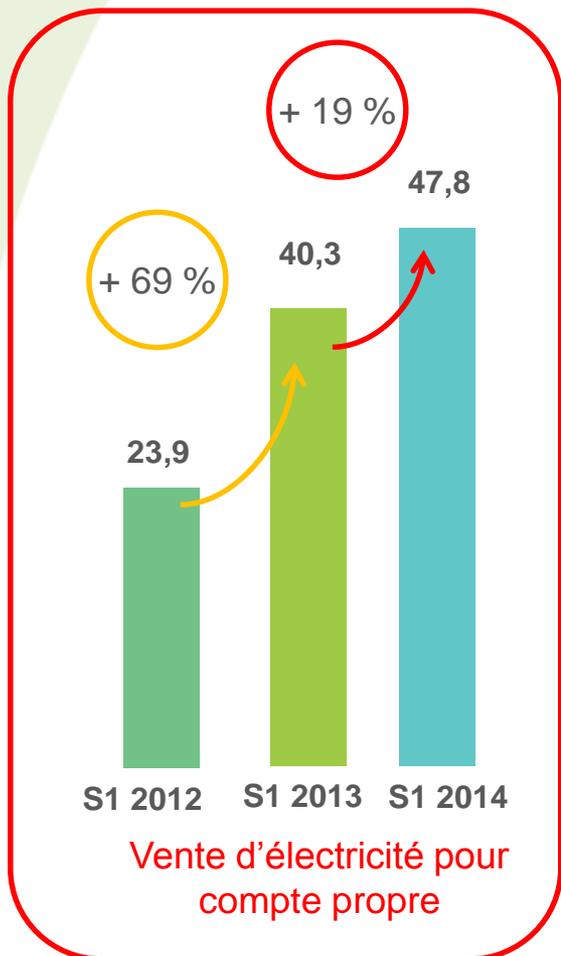
(en millions d'euros)

- Conditions de vent favorables au T1 2014
- Effet de périmètre positif : Consolidation de Breeze Two Energy sur 6 mois en 2014, contre 5 mois en 2013
- Absence de vente de parcs et projets à des tiers



Chiffre d'affaires par activité (activités éoliennes)

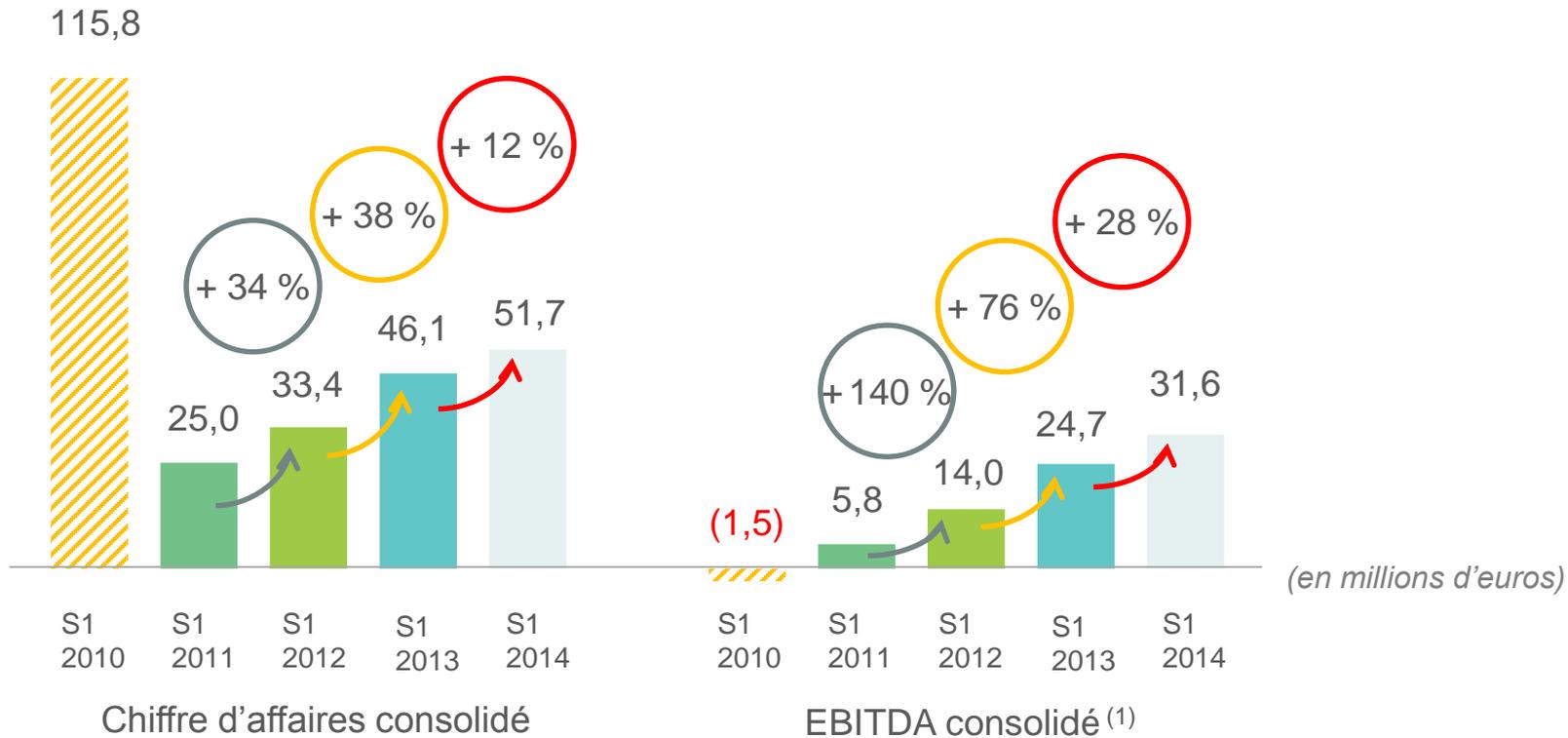
(en millions d'euros)



Activité sécurisée par des contrats à long terme (15 à 20 ans)
Représente 93 % du chiffre d'affaires consolidé au S1 2014



Nouvelle forte augmentation de l'EBITDA



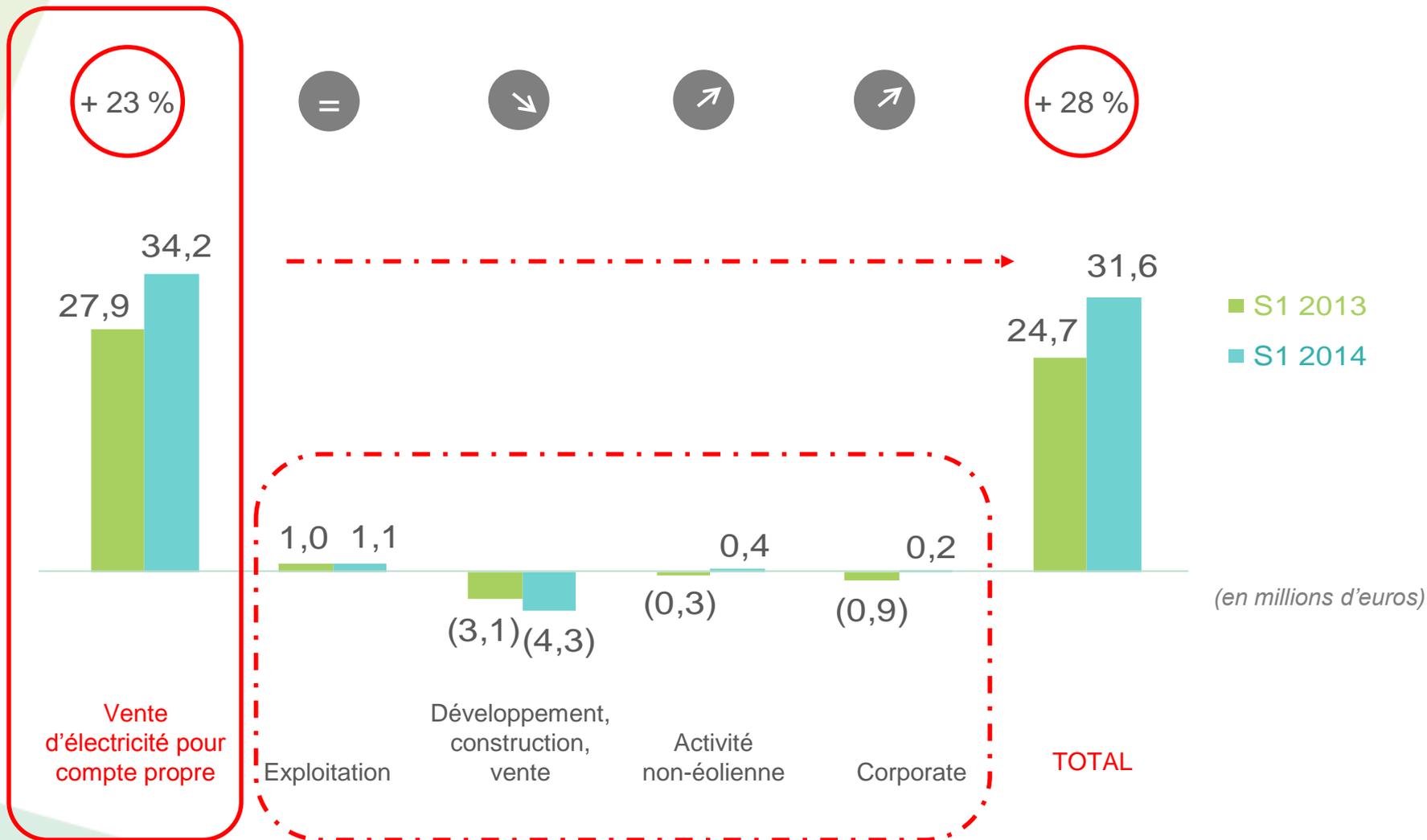
**Marge EBITDA /
chiffre d'affaires**

n/a 23% 42% 54% **61%**

(1) EBITDA = résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements + dotations aux provisions pour risques non-opérationnels.



EBITDA par activité





De l'EBITDA au résultat opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2014	S1 2013
EBITDA	31,6	24,7
Dotations aux amortissements	(18,8)	(19,1)
Pertes de valeur	(4,0)	(0,7)
Autres	(1,0)	(1,6)
Résultat opérationnel	7,8	3,3

→ **Le résultat opérationnel a plus que doublé entre les périodes**



Composition du résultat financier

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2014	S1 2013
Charge d'intérêts nette liée à l'emprunt obligataire convertible	(7,5)	(6,9)
Charge d'intérêts nette liée aux financements des parcs éoliens	(9,5)	(11,6)
Autres	(0,1)	(2,2)
Résultat financier	(17,1)	(20,7)

Charge d'intérêts nette liée à l'emprunt obligataire convertible

- 2,1 m€ d'intérêts courus
- 5,4 m€ de charge IFRS **supplémentaire non-cash**



Synthèse du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)

	S1 2014	S1 2013	Variation
Chiffre d'affaires	51,7	46,1	+ 12 %
EBITDA	31,6	24,7	+ 28 %
Résultat opérationnel courant	12,9	5,8	+ 122 %
Résultat opérationnel	7,8	3,3	+ 135 %
Résultat financier	(17,1)	(20,7)	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(9,9)	(17,8)	
Dont principaux éléments exceptionnels	(4,0)	(3,0)	
Dont charge IFRS supplémentaire OCEANES	(5,4)	(4,8)	
Solde	(0,5)	(10,0)	

→ **Très forte amélioration de la rentabilité opérationnelle**



État de la situation financière

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014	31/12/2013
Goodwill	38,3	38,3
Actifs corporels et incorporels	522,0	544,9
Autres actifs	67,8	76,1
- Dette financière	(498,3)	(505,9)
+ Trésorerie et équivalents de trésorerie	99,7	84,8
- Autres passifs	(139,8)	(137,0)
ACTIF NET CAPITAUX PROPRES	89,7	101,3



Structure de la dette financière

(en millions d'euros)	30/06/2014	31/12/2013
Financements de projets ⁽¹⁾	(135,7)	(147,1)
Emprunt obligataire convertible	(122,3)	(119,0)
Emprunts obligataires liés à Breeze Two Energy ⁽¹⁾	(214,7)	(223,5)
Autres passifs financiers dont :	(25,6)	(16,2)
<i>Instruments financiers dérivés (swap)</i>	(9,1)	(7,1)
<i>Autres</i>	(16,6)	(9,0)
TOTAL DETTE FINANCIÈRE	(498,3)	(505,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	99,7	84,8
Autres actifs financiers	15,1	11,6
TOTAL TRÉSORERIE	114,8	96,4
ENDETTEMENT FINANCIER NET	(383,5)	(409,5)

- 7,6 m€

+ 18,4 m€

(1) Dette sans recours sur THEOLIA.

Diminution de 26 m€ de l'endettement financier net



Situation de trésorerie

(en millions d'euros)

	30/06/2014	31/12/2013
Trésorerie disponible	25,7	26,8
Trésorerie réservée aux SSP	35,1	26,6
Trésorerie bloquée	39,0	31,5
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	99,7	84,8

+ 14,9 m€

Trésorerie disponible : Trésorerie utilisable à tout moment par le Groupe

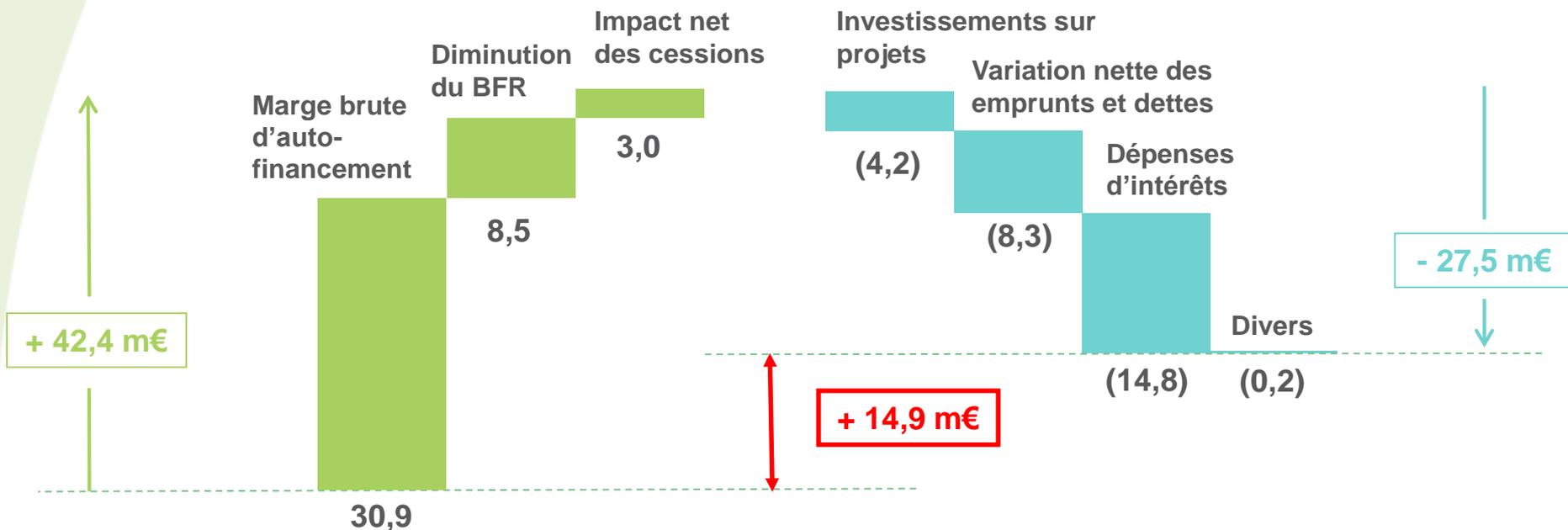
Trésorerie réservée aux SSP : Trésorerie librement utilisable par les SSP pour leurs dépenses opérationnelles mais ne pouvant pas être remontée aux holdings

Trésorerie bloquée : Trésorerie que les SSP ou les holdings ne peuvent utiliser librement. Correspond le plus souvent à des sommes nanties au profit de banques



Variation de la trésorerie

(en millions d'euros)



31 décembre 2013 : 84,8 m€

30 juin 2014 : 99,7 m€

Augmentation de la trésorerie : + 14,9 m€ sur le semestre



➤ Conclusion et perspectives